

mais : le Saint des saints sera découvert ; de haut en bas le voile est rompu. Et n'est-ce pas ce que dit l'apôtre dans sa deuxième épître aux Corinthiens : « Il y avait un voile, dit-il, devant les yeux du peuple charnel : pour nous qui sommes le peuple spirituel, nous contemplons à face découverte la gloire de Dieu ». Vous me direz peut-être que nous avons aussi le voile de la foi qui nous couvre ; mais il m'est aisé de répondre : il est vrai que nos yeux ne pénètrent pas encore au dedans du voile ; mais notre espérance y pénètre, il n'y a aucune obscurité qui l'arrête : elle va jusqu'au plus intime secret de Dieu. Et pourquoi ? C'est parce qu'elle va après Jésus-Christ, parce qu'elle le suit, qu'elle s'y attache. L'apôtre nous l'explique dans notre texte : « Tenons ferme, dit-il <sup>1</sup>, mes chers frères, dans l'espérance que nous avons, qui pénètre jusqu'au dedans du voile où Jésus notre précurseur est entré pour nous. » Ah ! nous n'avons point un pontife qui ne puisse pas nous introduire dans le sanctuaire : comme Jésus y est entré, nous y entrerons.

Et toutefois, pour accomplir de point en point l'ancienne figure, nous y entrerons tous, et il n'y aura que le Pontife qui y entrera. Dieu éternel ! qui entendra ce mystère ? Oui, fidèles, je le dis encore une fois, il n'y a que Jésus-Christ seul qui entre dans la gloire. Écoutez le Sauveur lui-même : « Nul ne monte au ciel, nous dit-il <sup>2</sup>, excepté celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est au ciel. » Nul ne monte au ciel, que celui qui est descendu du ciel : fidèles, sommes-nous descendus du ciel ? et comment donc y monterons-nous ? Eh ! sommes-nous encore excommuniés, comme si nous vivions sous la loi ? Non, certes, le grand Pontife nous a absous ; il a voulu lui-même être rejeté, afin que par lui nous fussions reçus. Nous monterons au ciel en Jésus-Christ et par Jésus-Christ ; il est notre chef, nous sommes ses membres ; « nous sommes sa plénitude », comme dit Saint Paul <sup>3</sup> : quand nous entrons au ciel, c'est Jésus-Christ qui entre, parce que ce sont ses membres qui entrent. « Celui qui vaincra, dit Jésus-Christ lui-même <sup>4</sup>, je le ferai asseoir dans mon trône. » Voyez que nous serons dans son trône ; nous n'occuperons avec lui qu'une même place : nous serons au ciel comme confondus avec Jésus-Christ ; et par un merveilleux effet de la grâce, notre disette est la cause de notre abondance : parce qu'il nous est sans comparaison plus avantageux d'être considérés en Jésus-Christ seul, que

<sup>1</sup> II. Cor. III, 15, 18.

<sup>2</sup> Hebr. VI, 19, 20.

<sup>3</sup> Joan. III, 13.

<sup>4</sup> Ephes. I, 22.

<sup>5</sup> Apoc. III, 21.

si nous l'étions en nous-mêmes. Par conséquent, mes sœurs, aujourd'hui que Jésus-Christ approche du Père, croyons que nous approchons en lui et par lui. C'est pour nous qu'il ouvre le sanctuaire : c'est pour nous qu'il pénètre au dedans du voile ; c'est pour nous qu'il paraît devant Dieu. Les pontifes de la loi ancienne étaient des hommes mortels : la charge auguste du sacerdoce ne se conservait dans la famille d'Aaron que par la succession du vivant au mort. « Jésus vivant éternellement, dit l'apôtre <sup>1</sup>, a un sacerdoce éternel : » c'est pourquoi, dit le même saint Paul, « il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui ; il est toujours vivant pour intercéder, » *semper vivens ad interpellandum pro nobis* ; c'est notre seconde partie.

#### SECOND POINT.

J'apprends de l'apôtre saint Paul <sup>2</sup>, que « tout pontife doit être tiré d'entre les hommes ; et qu'il est établi pour les hommes, en ce qui doit être traité avec Dieu : » d'où il résulte que le pontife est l'ambassadeur du peuple vers Dieu. Puis donc que Notre-Seigneur Jésus est notre pontife, il s'ensuit qu'il est notre ambassadeur. Admirons ici le bonheur des hommes, en ce que notre Prince même daigne bien être notre ambassadeur. Or il est sans doute qu'étant notre ambassadeur auprès de son Père, il fallait qu'il résidât près de sa personne ; et ensuite qu'il y négociait nos affaires, qu'il lui portât toutes les paroles de notre part, qu'il nous conciliait la bienveillance de ce grand Dieu, et qu'il maintint la bienheureuse alliance qu'il lui a plu de faire avec nous : telle est la fonction d'un ambassadeur. C'est pour cela que notre Pontife ne cesse de solliciter son Père pour nous ; il est toujours vivant pour intercéder : et de là vient que l'Écriture lui donne cette excellente qualité de médiateur, de laquelle il est nécessaire que je tâche de vous faire comprendre la force.

Et premièrement il est manifeste que Jésus-Christ prie, et que nous prions ; que Jésus-Christ s'entremet pour nous, et que nous nous entremettons les uns pour les autres à cause de la charité fraternelle. Et d'autant que les saints sont nos frères ; cette charité sincère et indivisible qui les lie de communion avec nous, les oblige de prier et d'intercéder pour cette partie des fidèles qui combat en terre. Cette vérité n'est point contestée : nos adversaires mêmes ne désavouent point que les bienheureux ne prient Dieu pour nous. Cette doctrine donc étant si constante, qu'a de particu-

<sup>1</sup> Hebr. VII, 24.

<sup>2</sup> Ibid. 25.

<sup>3</sup> Ibid. V, 1.

lier le Seigneur Jésus pour lui donner singulièrement et par excellence cette belle qualité de médiateur ? le mettrons-nous avec le reste du peuple dans le nombre des suppliants ? Chrétiens, entendons ce mystère. C'est autre chose de s'entremettre par charité ; autre chose d'être le médiateur établi pour faire valoir les prières, et donner du poids à l'entremise des autres. Apportons un exemple familial. C'est autre chose de s'entremettre près d'un monarque, et d'y rendre aux personnes que nous chérissons les offices d'un bon ami ; autre chose d'être établi par le prince même pour lui rapporter toutes les requêtes, pour distribuer toutes les grâces, pour présenter tous ceux qui viennent demander audience. Jésus est le médiateur général ; nul n'est agréé s'il n'est présenté de sa main : si la prière n'est faite en son nom, elle ne sera pas seulement ouïe ; nul bienfait n'est accordé que par lui. Et que pourrais-je vous dire de ce saint Pontife, par qui toutes les prières sont exaucées, par qui toutes les grâces sont entérinées, par qui toutes les offrandes sont bien reçues, par qui tous ceux qui veulent s'approcher de Dieu sont très-assurés d'être admis ? Quelle dignité, chrétiens ! De toutes les parties de la terre les vœux viennent à Dieu par Jésus : tous ceux qui invoquent Dieu comme il faut, l'invoquent au nom de ce grand Pontife ; que Tertullien appelle fort bien *Catholicum Patris Sacerdotem* ; « le Pontife universel établi de Dieu pour offrir les vœux de toutes les créatures. » Non : ni les patriarches, ni les prophètes, ni les apôtres, ni les martyrs, ni les séraphins mêmes, tout brillants d'intelligence, tout brûlants d'amour ; ni la reine de tous les esprits bienheureux, l'incomparable Marie, ne peuvent aborder du trône de Dieu, si Jésus ne les introduit : ils prient, nous n'en doutons pas, et ils prient pour nous ; mais ils prient comme nous au nom de Jésus, et ils ne sont exaucés qu'en ce nom.

C'est pourquoi je ne craindrai pas d'assurer : qu'encore que l'Église de Dieu sur la terre et les esprits bienheureux dans le ciel ne cessent jamais de prier, il n'y a que Jésus-Christ seul qui soit exaucé ; parce que tous les autres ne le sont qu'à cause de lui. C'est, mes sœurs, pour cette raison que dans les prières ecclésiastiques nous prions Dieu, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'avoir pour agréables les oraisons que les saints lui présentent pour nous. Si elles étaient valables par elles-mêmes, quelle serait notre hardiesse de demander qu'elles fussent reçues ! est-ce peut-être que nous espérons que notre entremise les fera valoir ? D'où vient donc cette façon de prier ? nous

demandons les intercessions de nos frères qui règnent avec Jésus-Christ, et en même temps nous prions notre Dieu qu'il daigne écouter leurs prières : prétendons-nous que nos oraisons donnent prix à celles des saints ? Qui le croirait ainsi, entendrait mal l'intention de l'Église. Elle prétend par là nous faire connaître que lorsque nous implorons l'assistance des saints qui nous attendent dans le paradis, c'est pour joindre nos prières aux leurs, c'est pour faire avec eux une même oraison et un même chœur de musique, un même concert, comme nous ne faisons qu'une même Église. Et encore que nous sachions que cette union soit très-agréable à notre grand Dieu, toutefois nous confessons, priant de la sorte, qu'elle ne lui plaît qu'à cause de son cher Fils ; que c'est le nom de Jésus qui prie et qui donne accès, qui fléchit et qui persuade le Père.

Cela nous est exactement figuré aux quatrième et cinquième chapitre de l'Apocalypse : là nous est représenté le trône de Dieu, où est assis celui qui vit aux siècles des siècles, et autour les vingt-quatre vieillards qui, pour plusieurs raisons qu'il serait trop long de déduire ici, signifient tous les esprits bienheureux. « Chacun de ces vieillards porte en sa main une fiole d'or pleine de parfums, qui sont les oraisons des saints, » dit saint Jean ; c'est-à-dire, des fidèles, selon la phrase de l'Écriture. Vous voyez donc, mes sœurs, que ce vénérable sénat, qui environne le trône du Dieu vivant, a soin de lui présenter nos prières : ce n'est pas moi qui le dis ; c'est saint Jean. Mais n'est-ce point entreprendre, me dira-t-on, sur la dignité de notre Sauveur ? A Dieu ne plaise qu'il soit ainsi ! Les vieillards environnent le trône ; mais, devant le trône, au milieu des vieillards, l'apôtre nous y représente « un agneau comme tué, devant lequel les vieillards se prosternent ». Qui ne voit que cet agneau c'est notre Sauveur ? Il paraît comme tué, à cause des cicatrices de ses blessures ; et parce que sa mort est toujours présente devant la face de Dieu : il est au milieu de tous ceux qui prient ; comme celui par lequel ils prient et qu'ils regardent tous en priant : il est devant le trône, afin que nul n'approche que par lui seul ; il paraît entre Dieu et ses fidèles adorateurs, comme le médiateur de Dieu et des hommes, comme celui qui doit recevoir les prières, qui les doit porter à Dieu dans son trône. Ainsi les saints présentent nos oraisons ; ils y joignent les leurs, comme frères, comme membres du même corps, mais le tout est offert au nom de Jésus.

<sup>1</sup> Apoc. IV, 2 et seq. ; V, 8.

<sup>2</sup> Ibid. 6.

<sup>3</sup> *Adversus Marcionem*. lib. IV, n° 9.



Que reprendront nos adversaires dans cette doctrine? n'est-elle pas également pieuse et indubitable? Je sais qu'ils nous diront que nous appelons les saints nos médiateurs : et encore que je pusse répondre que le saint concile de Trente ne se sert point de cette façon de parler, non plus que l'Église dans ses prières publiques, je leur veux accorder que nous les nommons ainsi quelquefois. Mais que je leur demandais volontiers, si la miséricorde divine en avait amené ici quelques-uns; que je leur demandais volontiers, si c'est le nom ou la chose qui leur déplaît! Pour ce qui est de la doctrine; il est clair qu'étant telle que je l'ai proposée, elle est au-dessus de toute censure. L'honneur demeure entier à notre Sauveur : il est le seul qui ait accès par lui-même; tous les autres, si saints qu'ils soient, ne peuvent rien espérer que par lui : et par là le titre de médiateur lui convient avec une prérogative si éminente, que qui voudrait l'attribuer en ce sens à d'autres qu'à lui, il ne le pourrait pas sans blasphème. C'est aussi ce qui a fait dire à l'apôtre : « Un Dieu, « un médiateur de Dieu et des hommes »... » Que si nos adversaires se fâchent de ce que nous attribuons quelquefois aux serviteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ un titre qui, par notre propre confession, convient par excellence à notre Sauveur; combien criminel serait leur chagrin si, ayant approuvé la doctrine, qui ne peut être en effet combattue, des mots les séparaient de leurs frères, et faisaient de l'Église de notre Sauveur le théâtre de tant de guerres! Qu'ils nous disent si ce nom de médiateur est plus incommunicable que le nom de roi, que le nom de sacrificeur, que le nom de Dieu : et ne savent-ils pas que l'Écriture nous prêche, que « nous sommes rois et « pontifes »? Veulent-ils rompre avec toute l'antiquité chrétienne, parce qu'elle a donné le nom de pontifes et de sacrificeurs aux évêques et aux ministres des choses sacrées? veulent-ils point se prendre à Dieu même, qui appelle les hommes des dieux<sup>1</sup>? Ne vous emportez donc pas contre nous avec le faste de votre nouvelle réforme, comme si nous avions oublié la médiation de Jésus qui fait toute notre espérance. Nous disons, et il est très-certain, et vous-mêmes ne le pouvez nier, que les saints s'entremettent pour nous par la charité fraternelle; mais comme ils ne s'entremettent que par le nom de Notre-Seigneur, il est ridicule de dire qu'il en soit jaloux. C'est en ce sens que nous les appelons quelquefois de ce titre de médiateurs, à peu près de la même manière

<sup>1</sup> I. Tim. II, 5.

<sup>2</sup> I. Petr. II, 9.

<sup>3</sup> Ps. LXXXI, 6.

que les juges sont appelés dieux<sup>1</sup>. Criez, déclamez tant qu'il vous plaira, abusez le peuple par de faux prétextes, notre doctrine demeurera ferme; et notre Église, fondée sur la pierre, ne sera jamais dissipée.

Pardonnez cette digression, mes très-chères sœurs. Certes, étant tombé sur cette matière, je n'ai pu m'empêcher de répondre à une calomnie si intolérable, par laquelle on veut faire croire que nous renonçons à l'unique consolation du fidèle. Oui, notre unique consolation, c'est de savoir que le Fils de Dieu prend nos intérêts auprès de son Père. Nous ne craignons point d'être condamnés, ayant un si puissant défenseur et un si divin avocat. Nous lisons avec une joie incroyable ces pieuses paroles de l'apôtre saint Jean : « Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ, le Juste<sup>2</sup>. » Nous entendons, par la grâce de Dieu, la force et l'énergie de ce mot : nous savons que si l'Ambassadeur négocie, si le sacrificeur intercède; l'Avocat presse, sollicite et convainc : par où le disciple bien-aimé veut nous faire entendre que Jésus ne prie pas seulement qu'on nous fasse miséricorde : mais qu'il prouve qu'il nous faut faire miséricorde; et quelle raison emploie-t-il, ce grand, ce charitable Avocat? Ils vous devaient, mon Père, mais j'ai satisfait; j'ai rendu toute la dette mienne, et je vous ai payé beaucoup plus que vous ne pouviez exiger : ils méritaient la mort, mais je l'ai soufferte en leur place. Il montre ses plaies; et le Père, se ressouvenant de l'obéissance de ce cher Fils, s'attendrit sur lui, et pour l'amour de lui regarde le genre humain en pitié. C'est ainsi que plaide notre Avocat. Car ne vous imaginez pas, chrétiens, qu'il soit nécessaire qu'il parle pour se faire entendre : c'est assez qu'il se présente devant son Père avec ces glorieux caractères; sitôt qu'il paraît seulement devant lui, sa colère est aussitôt désarmée. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul parle ainsi aux Hébreux : « Jésus-Christ est entré dans « le Saint des saints; afin, dit-il, de paraître pour « nous devant la face de Dieu<sup>3</sup>. » Il veut dire : Ne craignez point, mortels misérables; Jésus-Christ étant dans le ciel, tout y sera décidé en votre faveur : la seule présence de ce Bien-Aimé vous rend Dieu propice.

C'est ce que signifie cet agneau de l'Apocalypse dont je vous parlais tout à l'heure, qui est devant le trône comme tué. De ce trône, il est écrit en ce même lieu : qu'il en sort des foudres et des éclairs, et un effroyable tonnerre. Dieu éternel, oserons-nous bien approcher? « Approchons, allons au

<sup>1</sup> Ps. XLVI, 10.

<sup>2</sup> I. Joan. II, 1.

<sup>3</sup> Hebr. IX, 24.

« trône de grâce avec confiance<sup>1</sup>, » comme dit l'apôtre. Ce trône, dont la majesté nous effraye; voyez que l'apôtre l'appelle un trône de grâce : approchons, et ne craignons pas. Puisque l'Agneau est devant le trône, vivons en repos; les foudres ne viendront pas jusqu'à nous : sa présence arrête le cours de la vengeance divine, et change une fureur implacable en une éternelle miséricorde.

Combien donc était-il nécessaire que Jésus retournât à son Père! O confiance, ô consolation des fidèles! qui me donnera une foi assez vive pour dire généreusement avec l'apôtre : « Qui accusera les élus de Dieu<sup>2</sup>? » Jésus-Christ est leur avocat et leur défenseur : « Un Dieu les justifie, « qui les osera condamner? Jésus-Christ, qui est « mort, voire même qui est ressuscité, et de plus « qui intercède pour nous, ne suffit-il pas pour « nous mettre à couvert? Qui donc nous pourra sé- « parer de la charité de notre Sauveur<sup>3</sup>? » Que reste-t-il après cela, chrétiens, sinon que nous nous rendions dignes de si grands mystères, desquels nous sommes participants? Puisque nous avons au ciel un si grand trésor, élevons-y nos cœurs et nos espérances : c'est ma dernière partie, que je tranche en un mot, parce que ce n'est que la suite des deux précédentes.

#### TROISIÈME POINT.

C'est de ce lieu, mes sœurs, que les bénédictions descendent sur nous. Que je suis ravi d'aise quand je considère Jésus-Christ, notre grand sacrificeur, officiant devant cet autel éternel où notre Dieu se fait adorer! Tantôt il se tourne à son Père pour lui parler de nos misères et de nos besoins; tantôt il se retourne sur nous, et il nous comble de grâces par son seul regard. Notre pontife n'est pas seulement près de Dieu pour lui porter nos vœux et nos oraisons, il y est pour épancher sur nous les trésors célestes; il a toujours les mains pleines des offrandes que la terre envoie dans le ciel, et des dons que le ciel verse sur la terre. C'est pourquoi l'évangéliste saint Luc nous apprend qu'il est monté en nous bénissant : « Élevant ses mains, dit-il<sup>4</sup>, il les bénissait; et « pendant qu'il les bénissait, il était porté dans « les cieus. » Ne croyons donc pas, chrétiens, que l'absence de Notre-Seigneur Jésus nous enlève ses bénédictions et ses grâces : il se retire en nous bénissant : c'est-à-dire que, si nous le perdons de corps, il demeure avec nous en esprit, il ne laisse pas de veiller sur nous, et de nous enrichir par son abondance. De là vient qu'il disait à ses saints

<sup>1</sup> Hebr. IV, 16.

<sup>2</sup> Rom. VIII, 33.

<sup>3</sup> Ibid. 34, 35.

<sup>4</sup> Luc. XXIV, 50.

apôtres : « Si je ne m'en retourne à mon Père, « l'Esprit paraclet ne descendra pas<sup>1</sup>; » je réserve à vous départir ce grand don, quand je serai au lieu de ma gloire. Et l'évangéliste l'enseigne ainsi, quand il dit : « L'Esprit n'était pas encore « donné, parce que Jésus n'était point encore glo- « rifié<sup>2</sup>. »

Donc, mes sœurs, entendons quel est le lieu d'où nous viennent les grâces. Si la source de tous nos biens se trouve en la terre; à la bonne heure, attachons-nous à la terre : que si, au contraire, ce monde visible ne nous produit continuellement que des maux; si l'origine de notre bien, si le fondement de notre espérance, si la cause unique de notre salut est au ciel, soyons éternellement enflammés de desirs célestes : ne respirons désormais que le ciel, « où Jésus notre avant-coureur « est entré pour nous<sup>3</sup>. » Certes il pouvait aller à son Père, sans rendre ses apôtres témoins de son ascension triomphante : mais il lui plaît de les appeler; afin de leur apprendre à le suivre. Non, mes sœurs, les saints disciples de notre Sauveur ne sont point aujourd'hui assemblés pour être seulement spectateurs : Jésus monte devant leurs yeux pour les inviter à le suivre, « Comme l'aigle, « dit Moïse, qui provoque ses petits à voler, et vole « sur eux : » ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ, cet aigle mystérieux dont le vol est si ferme et si haut, assemble ses disciples comme ses aiglons : et fendant les airs devant eux, il les incite par son exemple à percer les nues : *sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, et super eos volitans*<sup>4</sup>.

Courage donc, mes sœurs, suivons cet aigle divin qui nous précède. Jésus-Christ ne vole pas seulement devant nous; il nous prend, il nous élève et il nous soutient : « il étend ses ailes sur « nous, et nous porte sur ses épaules : » *expandit alas suas atque portavit eos in humeris suis*<sup>5</sup>. Et partant, que la terre ne nous tienne plus; rompons les chaînes qui nous attachent; et jouissons, par un vol généreux, de la bienheureuse liberté à laquelle nos âmes soupirent. Pourquoi nous arrêtons-nous sur la terre? Notre chef est au ciel; lui voulons-nous arracher ses membres? Notre autel est au ciel, notre Pontife est à la droite de Dieu; c'est là donc que nos sacrifices doivent être offerts, c'est là qu'il nous faut chercher le vrai exercice de la religion chrétienne. Les philosophes du monde ont bien reconnu que notre repos ne pouvait pas être ici-bas. Maintenant que nous avons été élevés parmi des mystères si hauts; quelle est notre brutalité, si nous servons doréna-

<sup>1</sup> Joan. XVI, 7.

<sup>2</sup> Ibid. VII, 39.

<sup>3</sup> Hebr. VI, 20.

<sup>4</sup> Deut. XXXII, 11.

<sup>5</sup> Ibid.



vant aux désirs terrestres, « après que nous sommes incorporés à ce saint Pontife qui a pénétré pour nous au dedans du voile, jusqu'à la partie la plus secrète du Saint des saints? » J'avoue que Jésus excuse nos fautes, parce qu'il est notre pontife et notre avocat. Mais combien serait détestable notre ingratitude, si la bonté inestimable de notre Sauveur lâchait la bride à nos convoitises! Loin de nous une si honteuse pensée. Mais plutôt, renonçant aux désirs charnels, rendons-nous dignes de l'honneur que Jésus nous fait de traiter nos affaires auprès de son Père; et vivons comme il est convenable à ceux pour lesquels le Fils de Dieu intercède. Considérons que par le sang de notre pontife nous sommes nous-mêmes, comme dit saint Pierre, « les sacrificateurs du Très-Haut, offrant des victimes spirituelles, agréables par Jésus-Christ? » et puisqu'il a plu à notre Sauveur de nous faire participants de son sacerdoce, soyons saints comme notre pontife est saint. Car si dans le Vieux Testament celui qui violait la dignité du Pontife, par quelque espèce d'irrévérence, était si rigoureusement châtié; quel sera le supplice de ceux qui mépriseront l'autorité de ce grand Pontife auquel Dieu a dit : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui! »

Par conséquent, mes sœurs, obéissons fidèle-

<sup>1</sup> Hebr. ix, 12.

<sup>2</sup> I. Petr. ii, 5.

<sup>3</sup> Ps. ii, 7.

ment à notre Pontife; et après tant de grâces reçues, comprenons ce que dit saint Paul : qu'il sera horrible de tomber aux mains du Dieu vivant<sup>1</sup>, lorsque sa bonté méprisée se sera tournée en fureur. Songeons que Jésus-Christ est notre médiateur et notre avocat, mais n'oublions pas qu'il est notre juge. C'est de quoi les anges nous avertissent quand ils parlent ainsi aux apôtres : « Hommes galiléens, que regardez-vous? ce Jésus que vous avez vu monter dans le ciel, reviendra un jour de la même sorte<sup>2</sup>. » Joignons ensemble ces deux pensées : celui qui est monté pour intercéder, doit descendre à la fin pour juger; et son jugement sera d'autant plus sévère, que sa miséricorde a été plus grande. Ne dédaignons donc pas la bonté de Dieu, qui nous attend à repentance depuis longtemps : dépouillons les convoitises charnelles, et nourrissons nos âmes de pensées célestes. Eh Dieu! qu'y a-t-il pour nous sur la terre, puisque notre Pontife nous ouvre le ciel? Notre Avocat, notre Médiateur, notre Chef, notre Interesseur est au ciel; notre joie, notre amour et notre espérance, notre héritage, notre pays, notre domicile est au ciel : notre couronne et le lieu de notre repos est au ciel, où Jésus-Christ notre avant-coureur, entré pour nous dans le Saint des saints avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne aux siècles des siècles Amen.

<sup>1</sup> Hebr. x, 31.

<sup>2</sup> Act. i, 11.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.



## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.		Pages.
<b>Oraison Funèbres.</b>			
Avertissement de l'édition de Versailles.	1	IV <sup>e</sup> SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — Les désirs des natures intelligentes pour la félicité. Leurs erreurs à cet égard. Où se trouve la véritable félicité; en quoi elle consiste, quels sont les moyens pour y parvenir, quelle est la voie qui y conduit.	128
Oraison Funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne.	<i>ibid.</i>	FRAGMENT D'UN DISCOURS sur le même sujet, où, à l'occasion de la solennité des bienheureux, il est parlé des fidèles qui achèvent de se purifier dans le purgatoire. Comment leur sainteté est-elle confirmée.	133
Oraison Funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.	14	SERMON POUR LE JOUR DES MORTS. Sur la Résurrection dernière. — Deux sortes de mort, deux sortes de résurrection : celle de l'âme doit précéder celle du corps : comment l'une et l'autre s'opèrent.	134
Oraison Funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre.	20	I <sup>er</sup> SERMON POUR LE 1 <sup>er</sup> DIMANCHE DE L'AVEINT, prêché devant le roi. Sur la nécessité pressante de s'éveiller, de sortir de sa langueur, et de travailler sans délai à son salut.	142
Oraison Funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine.	39	ABRÉGÉ D'UN SERMON sur le même texte que le précédent. Sur la Vigilance chrétienne.	152
Oraison Funèbre de Michel le Tellier, chancelier de France.	53	II <sup>e</sup> SERMON POUR LE 1 <sup>er</sup> DIMANCHE DE L'AVEINT, prêché devant le roi. Sur le Jugement dernier. — Son objet, sa nécessité, ses effets. Confusion des pécheurs, qui amusent le monde par leurs vains prétextes; des hypocrites, qui font servir la piété d'enveloppe et de couverture à leur malice; des pécheurs scandaleux, qui font trophée de leurs crimes.	154
Oraison Funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé.	67	EXORDE D'UN AUTRE SERMON pour le même dimanche. — Gloire qui doit suivre les humiliations volontaires du Sauveur.	160
Oraison Funèbre du R. P. François Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire.	81	III <sup>e</sup> SERMON POUR LE 1 <sup>er</sup> DIMANCHE DE L'AVEINT. — Fondements de la vengeance divine. Le pécheur accablé par la puissance infinie contre laquelle il s'est soulevé, immolé à cette bonté étonnante qu'il a méprisée, dégradé et asservi à une dure et insupportable tyrannie, par cette majesté souveraine qu'il a outragée.	161
Oraison Funèbre de Madame Yolande de Monterby, abbesse des religieuses bernardines de ***.	89	I <sup>er</sup> SERMON POUR LE II <sup>e</sup> DIMANCHE DE L'AVEINT, prêché à Metz. Sur Jésus-Christ comme objet de scandale. — Caractères du Messie promis, opposés à ceux que les Juifs charnels s'étaient figurés. Jésus-Christ les réunit tous en sa personne.	168
Oraison Funèbre de Messire Henri de Gornay.	92	EXORDE D'UN SERMON sur le même texte, prêché devant des religieuses.	180
Oraison Funèbre de Messire Nicolas Cornet, grand maître du collège de Navarre.	94	II <sup>e</sup> SERMON POUR LE II <sup>e</sup> DIMANCHE DE L'AVEINT, prêché à la cour. Sur la Divinité de la Religion. — Les moyens par lesquels elle s'est établie, la sain-	
<b>Sermons.</b>			
I <sup>er</sup> SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS, prêché à Metz, en faveur d'une assemblée de charité, consacrée au soulagement des pauvres malades. — Le discours n'est point entier; mais quoique imparfait, il contient des vérités qui le rendent très-intéressant. L'auteur y fait voir ce qu'exige envers les pauvres et les misérables la miséricorde reçue ou espérée.	102		
EXORDE D'UN SERMON prêché dans une assemblée de charité.	106		
II <sup>e</sup> SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — Desseins admirables de Dieu sur ses élus : il les a mis au-dessus de tous ses ouvrages; il se les est proposés dans toutes ses entreprises; il les a inséparablement unis à la personne de son Fils, afin de les traiter comme lui. Merveilles que Dieu opère, dans l'exécution de ces grands desseins.	107		
III <sup>e</sup> SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS, prêché devant le roi. — Conditions nécessaires pour être heureux : n'être point trompés, ne rien souffrir, ne rien craindre. Elles ne se trouvent réunies que dans le ciel. Nous n'y serons plus sujets à l'erreur, à la douleur, à l'inquiétude, parce que nous y verrons Dieu, que nous y jouirons de Dieu, que nous nous reposerons à jamais en Dieu.	120		